



COURS DE PERFECTIONNEMENT 2015

22 janvier 2015



Mise en application du «Zéro Pesticide» Les expériences de la ville d'Annecy

Les contraintes réglementaires, dans un premier temps plutôt légères et s'accéléralant dernièrement, alliées à une volonté municipale forte de mettre en valeur le volet environnemental du développement durable, ont conduit la Direction des Espaces Verts (principalement) à ré-orienter très fortement ses méthodes de lutte contre les espèces dites indésirables.

Ainsi, entre 2006 et aujourd'hui, c'est 99,8 % des produits phytosanitaires qui ont été supprimés (herbicides, fongicides et insecticides). Principale cible: les herbicides tant sélectifs que totaux qui sont aujourd'hui totalement bannis de l'entretien des espaces verts et des espaces publics en général.

Bien évidemment, des freins importants ont été soulevés lors de cette évolution. Outre les traditionnelles (et légitimes?) résistances au changement (de la part des élus, des citoyens et aussi des jardiniers), le service a été confronté à une (r)évolution culturelle... Au final, plutôt que de vouloir à tout prix supprimer l'herbe, ne vaut-il pas mieux tenter de la faire accepter, voire même de la valoriser dans un contexte favorable à la biodiversité, à la «nature en ville» et aux initiatives citoyennes...

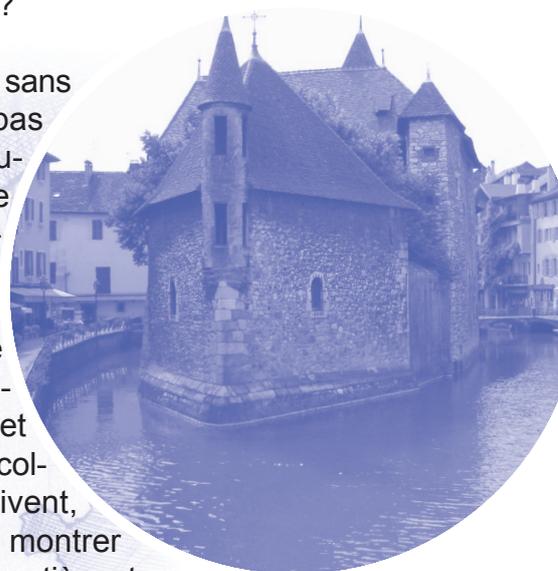
Il est donc ici question de «solutions alternatives» tout autant que de communication auprès des citoyens-contribuables-usagers-électeurs, de mise en œuvre de «gestion différenciée», de formations aux agents, de santé humaine, de préservation des eaux du lac, de qualité de service public, d'alibi pour un sous-entretien des espaces, de maîtrise budgétaire, de lobbying des firmes chimiques ... Bref autant de notions à la fois complémentaires et contradictoires qui suscitent très souvent de vives réactions et qui cristallisent les plaintes de nos administrés «moi aussi je paie mes impôts...»... pour quelques touffes de pâturin, quelques pieds de lai-

teron et quelques brins de pissenlit... La puissance publique contre quelques herbacées pourrait-on dire... ou comment porter un regard désormais bienveillant sur la végétation spontanée...

D'ailleurs, que reste-t-il aujourd'hui de ce débat à la fois (presque) philosophique, financier et technique puisque nos législateurs indiquent une suppression des produits phytosanitaires à très brève échéance... (hormis quelques exceptions notables évidemment...)?

L'important est, sans doute, de ne pas subir ces évolutions, mais de les accompagner et, mieux encore, de les conduire de manière volontaire, assumée et anticipée. Les collectivités doivent, certainement montrer l'exemple en la matière et ces démarches, trop souvent conduites seules, doivent aussi faire tache d'huile auprès d'autres utilisateurs: les particuliers et aussi les agriculteurs.

Le cas d'Annecy est, à ce titre, une illustration ponctuelle de ces démarches «zéro phyto» avec ses réussites, ses erreurs, ses manquements, ses atouts. Partager cette expérience est dans tous les cas nécessaire pour que chacun progresse dans ce domaine.



Christophe Ferlin
Directeur du service des espaces verts, Annecy